

et de la nomination des représentants du Canada auprès d'autres pays; elle s'occupe également des questions relatives aux privilèges et immunités diplomatiques dont jouissent les missions étrangères au Canada et les missions canadiennes à l'étranger, et planifie, organise et dirige les visites officielles ou autres visites d'État et l'accueil qu'elles comportent.

Le Ministère assure également les services de soutien administratif du *Bureau des recherches spéciales*.

Le *Service d'inspection*, qui relève directement du sous-secrétaire d'État, pourvoit à l'examen méthodique et indépendant ainsi qu'à l'évaluation des opérations du Ministère aussi bien à l'administration centrale que dans les missions à l'étranger. Son but est de permettre à la direction, à tous les échelons, de s'acquitter efficacement de ses responsabilités grâce à ses analyses objectives, ses évaluations, ses commentaires et ses recommandations touchant les activités à l'étude. Le Service d'inspection aide également le Comité inter-ministériel sur les relations extérieures (ICER) par ses évaluations sur place en matière d'intégration des services de soutien dans les missions.

Le *Conseiller ministériel en bilinguisme* coordonne la mise en application de la politique du Ministère touchant le bilinguisme et administre les tests linguistiques.

Bureaux géographiques

Les directions dites *géographiques* sont les Bureaux des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient; des affaires de l'Asie et du Pacifique; des affaires d'Europe, et des affaires de l'hémisphère occidental. Chaque direction est responsable d'un certain nombre de pays compris dans la région géographique qui relève du bureau dont elle fait partie². Le Bureau des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient comprend les Directions des affaires d'Afrique I, des affaires d'Afrique II, et du Moyen-Orient; le Bureau des affaires de l'Asie et du Pacifique englobe les Directions de l'Asie de l'Est, celle du Pacifique et celle de l'Asie du Sud; le Bureau des affaires d'Europe se compose de trois directions: l'Europe de l'Est, l'Europe du Nord-Ouest et l'Europe de l'Ouest; le Bureau des affaires de l'hémisphère occidental comprend la Direction des affaires d'Amérique latine, la Direction des Caraïbes, et celle des affaires des États-Unis d'Amérique.

Un certain nombre de bureaux dont la création est fondée sur des critères *fonctionnels* correspondent aux bureaux géographiques, ce sont: les Bureaux des affaires économiques et scientifiques; de la défense et du contrôle des armements; des affaires juridiques; des affaires consulaires; des affaires des Nations Unies; des affaires publiques; et de la coordination.

² Voir l'annexe II